

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Décision n° 23039 du 5 mai 2022
portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie du cadre général
des organismes centraux – branche « formations extérieures »

NOR : INTJ2211707S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu la décision n° 68718 du 1^{er} décembre 2021 (NOR : INTJ2130663S),

Décide :

Article 1^{er}

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2022 :

Robbe

Frédéric

NIGEND : 157 081

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 mai 2022.

Pour le ministre et par délégation :

Le colonel,

adjoint au sous-directeur de la gestion du personnel,

B. Makary